



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

MILIEU RESIDENCE EN MAURITANIE



Pour citer : CREG et ONDD Mauritanie, 2017, MILIEU RESIDENCE EN MAURITANIE.



MILIEU RESIDENCE EN MAURITANIE

I Contexte de la Mauritanie

La Mauritanie est un pays d'Afrique de l'Ouest comptant 3.537.368 habitants avec une légère dominance féminine et une forte concentration de la jeunesse et une densité de 3.4 habitants au km². Le nombre moyen d'enfants par femme passe de 5 à 4,3 entre 2000 et 2013 avec des disparités régionales. Avec des taux variant entre 5% et 6%, la croissance économique du pays est surtout tirée par la relance de la production de la pêche et la vitalité du secteur minier. Le système éducatif a connu des progrès sur le plan quantitatif, mais peine toujours à fournir un enseignement de haute qualité.

La santé occupe également une place importante dans les politiques publiques avec l'initiation de plusieurs réformes. La création d'emplois et la lutte contre le chômage sont considérées comme éléments clefs pour réduire la pauvreté. Le taux de chômage est estimé à près de 13% en 2014, mais reste plus élevé en milieu urbain et chez les femmes et demeure une problématique chez les jeunes de moins de 35 ans. De 42% en 2008 à 31% en 2014, l'incidence de la pauvreté semble être maîtrisée dans le pays, mais reste toujours élevé en milieu rural.

Encadré 1 : La notion de disparités régionales et son importance dans le dividende démographique

Les Nations Unies admettent qu'en raison des variations nationales, il n'est pas possible de distinguer les zones urbaines et les zones rurales sur la base d'une définition unique qui serait valide pour tous les pays. Les zones rurales sont souvent décrites par la négative, par « ce qui n'est pas urbain ». Par conséquent, les incohérences et les variations que l'on observe dans la définition des zones urbaines donnent lieu à des contradictions similaires lorsque l'on s'efforce de définir les zones rurales (BAfD, OCDE, PNUD 2015).

Généralement, une ville est une unité urbaine (un établissement humain) étendue et fortement peuplée (dont « les habitations doivent être à moins de 200 m chacune, par opposition aux villages », d'après l'ONU), dans laquelle se concentrent la plupart des activités humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture. Pour le géographe Pierre George, une ville se définit comme « un groupement de populations agglomérées caractérisé par un effectif de population et une forme d'organisation économique et sociale ». Telle sont les critères que remplit la plupart des villes en générale et mauritaniennes en particulier. Par conséquent, les déséquilibres régionaux des pays se posent d'abord en termes de problèmes sociaux.

Le dividende démographique désigne l'accélération de la croissance économique qui résulte de l'évolution de la structure par âge de sa population. C'est donc la Croissance économique générée par une baisse soutenue des taux de mortalité et de fécondité d'un pays suivie d'une modification progressive de la structure par âge de la dite population. La population mauritanienne se caractérise par sa jeunesse : plus de 30% de la population a moins de 10 ans, tandis que les moins de 15 ans

représentent 44,2% de la population. La tranche 15-59 ans représente 50,2%. La moyenne d'âge est de 22 ans pour l'ensemble du pays. Elle est de 23 ans en milieu urbain, de 21 ans en milieu rural et 23 ans chez les nomades.

La transformation de ce potentiel humain est donc nécessaire en vue de tirer profit du dividende démographique. Il faut donc que le capital humain des jeunes soit amélioré afin qu'ils contribuent à la croissance économique et booster le développement du pays.

Dividende démographique et disparités régionales

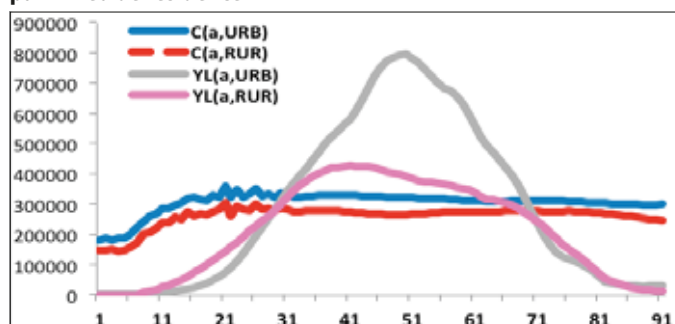
Consommation et Revenu du travail concentrés en milieu urbain

Le cycle de vie est quantifié dans les comptes de transferts nationaux en comparant la consommation et le revenu du travail. Le but des comptes de transferts nationaux (NTA) est de mesurer, comment à chaque âge, s'acquièrent et s'utilisent les ressources économiques. La recherche est motivée en grande partie par une caractéristique fondamentale, à savoir l'inadéquation entre les besoins matériels et la capacité à les satisfaire.

En Mauritanie, la consommation publique comme privée reste dominée par la consommation autre qu'éducation et santé durant tout le cycle de vie. Le revenu du travail composé du revenu salarié et du revenu de l'auto-emploi laisse apparaître une nette dominance de ce dernier.

Dans le cadre microéconomique, le travail urbain génère des revenus nettement plus élevés qu'en milieu rural (graphique 1). Cette différence est surtout observée sur la tranche d'âge 35-70 ans où le revenu du travailleur en milieu urbain peut aller jusqu'à 800 000 MRO faisant le double de son correspondant en milieu rural. Le jeune en milieu rural a, par contre, un revenu du travail relativement plus élevé compte tenu du taux de scolarisation aussi plus faible leur permettant d'effectuer certaines activités génératrices de revenu.

Graphique 1 : Revenu et consommation moyen par milieu de résidence

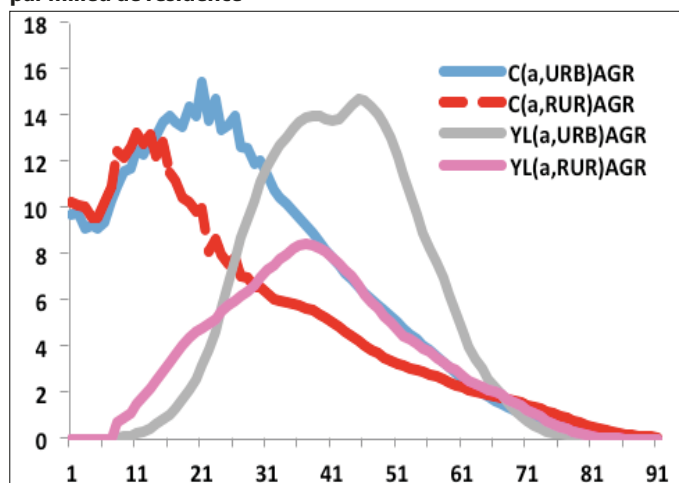


Source : Calculs NTA, CREFAT 2016

La consommation moyenne par âge suit la même structure suivant le milieu de résidence mais reste relativement plus élevée dans les villes. Ce résultat peut s'expliquer par les coûts élevés des biens et services, surtout les biens de luxe, le transport, etc. souvent observés dans les centres villes et très rares en milieu rural.

Dans le cadre macroéconomique, en tenant compte de la structure de la population, on remarque également que le revenu du travail est largement supérieur en milieu urbain même si les jeunes du milieu rural de moins de 25 ans génèrent légèrement plus que ceux du milieu urbain (graphique 2). Le travail en milieu urbain génère jusqu'à 14 milliards à l'âge 40-50 ans, alors que le pic en milieu rural est atteint à 38 ans avec une valeur de 8 milliards de MRO.

Graphique 2 : Revenu et Consommation agrégé par milieu de résidence



Source : Calculs NTA, CREFAT 2016

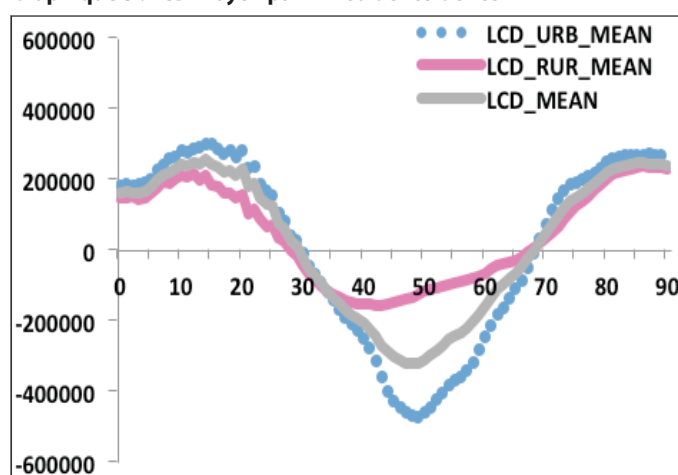
La consommation reste aussi relativement plus élevée en milieu urbain. Elle y atteint un pic de 15 milliards de MRO à l'âge de 20-25 ans, correspondant à la classe d'âge des étudiants, sachant que les universités et écoles supérieures

sont surtout établies dans les grandes villes. En milieu rural, la consommation est plus élevée dans la tranche d'âge 7-19 ans où elle peut atteindre 13 milliards de MRO. La population est relativement élevée à cette classe d'âge et elle correspond également au cycle pré-universitaire auquel l'Etat et les ménages dépensent beaucoup en termes d'éducation à travers les différentes localités.

Surplus plus élevé en milieu urbain, mais une dépendance plus longue

Le mauritanien du milieu urbain commence à satisfaire ses besoins de consommation par son revenu du travail à l'âge de 31 ans et continue à générer un surplus jusqu'à 70 ans (graphique 3). En milieu rural, la dépendance à la jeunesse finit deux ans plus tôt (29 ans).

Graphique 3 : LCD Moyen par milieu de résidence



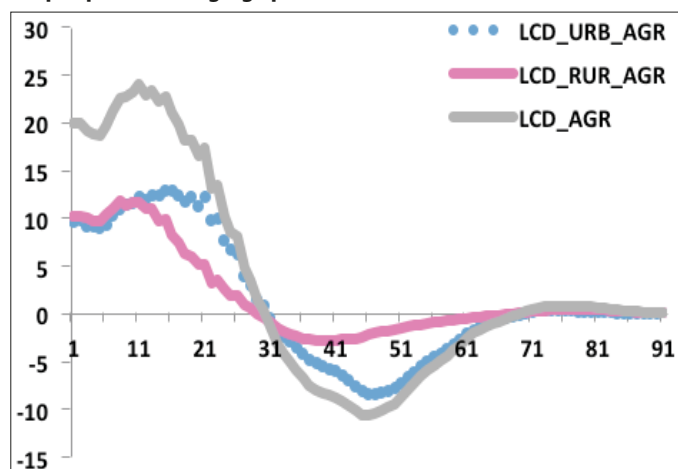
Source : Calculs NTA, CREFAT 2016

Au niveau national, le déficit du cycle de vie à la jeunesse est estimé à près de 500 milliards de MRO contre moins de 11 milliards pour les personnes âgées. Le surplus généré par les 30-70 ans n'est que 226 milliards de MRO. Ces valeurs cachent



cependant des disparités spatiales comme illustrées sur le graphique 4. En effet, le surplus en milieu rural est deux fois plus petit que celui du milieu urbain.

Graphique 4 : LCD Agrégé par milieu de résidence



Source : Calculs NTA, CREFAT 2016

Disparités spatiales, frein à la croissance économique ...

Ces différents résultats laissent apparaître des fractures spatiales en termes de cycle de vie en Mauritanie en faveur du milieu urbain. Ces disparités, comme l'ont évoqué plusieurs travaux, peuvent compromettre une politique de croissance.

ENCADRE 2 : Disparités régionales et croissance économique

« Les inégalités importantes et durables entre régions peuvent compromettre le succès d'une politique de croissance, en aggravant les déséquilibres économiques et les tensions sociales » (Viot, 1967). La politique d'aménagement du territoire conçue à cette époque vise à rapprocher les niveaux de revenu et les potentiels de production entre les territoires. Ce diagnostic et cet objectif restent très présents dans le débat public actuel. Face à ce point de vue, des représentations différentes ont pris de la force depuis une vingtaine d'années. Elles montrent les territoires comme impliqués chacun à sa manière dans le développement d'ensemble, qu'ils soient d'ailleurs en complémentarité ou en concurrence pour attirer les activités et les hommes.

Dans cette perspective, « il n'existe plus d'argument rigoureux en faveur d'une géographie volontariste s'opposant aux forces du marché » (Gérard-Varet et Mougeot, 2001). Parler de « disparités territoriales », plutôt que d'inégalités, permet de mettre temporairement entre parenthèses ce débat de fond, pour le temps de l'observation et de l'analyse, quitte à le retrouver entier au moment des interprétations et des préconisations.

Actions

Dans l'immédiat

- En milieu rural mauritanien, un individu entre dans la vie active à 28 ans contre 31 ans pour le milieu urbain. Réduire l'âge d'entrée dans la vie active dans les deux milieux en offrant très tôt d'emploi aux jeunes, constituerait un moyen d'augmenter le surplus économique ;

- Les individus en milieu rural entrent très tôt dans la vie active. Stabiliser et renforcer les emplois qui existent en milieu rural favoriserait davantage la croissance économique ;
- La consommation et le revenu de la population rurale mauritanienne est de loin plus faible que celle du milieu urbain. Augmenter le revenu des actifs du milieu rural va permettre d'augmenter également le surplus.

A court terme

- En milieu rural, le nombre d'enfants par femmes est élevé par rapport au milieu urbain. Il convient alors de plaider en faveur des politiques d'espacement de naissances en milieu rural.

A long terme

- Réduire les disparités spatiales. En effet, 39,1% du revenu du travail est généré en milieu rural contre 60,9% en milieu urbain. La mise en place de pôles économiques de développement dans le cadre d'une bonne politique d'aménagement du territoire pourra réduire à court terme ces disparités et les enrayer à long terme.

Recommandations

Ce travail, a permis de constater qu'au niveau régional le profil de l'économie Mauritanienne se situe à deux niveaux : le faible niveau de revenu en milieu rural. Ceci implique que des actions doivent être menées pour combattre les différences de revenus surtout en milieu rural.

Le milieu rural est caractérisé par une prédominance des activités du secteur primaire qui ont contribué pour 0,9 point à la croissance de l'économie. Il sera nécessaire d'envisager la diversification des activités de ce milieu en intégrant les secteurs secondaire et tertiaire qui ont contribué respectivement de 2,6 points et 2,2 points à la croissance économique en 2014 et en introduisant la notion de chaîne des valeurs. Pour y arriver, la réduction des disparités régionales est nécessaire et se fera ; en adoptant une politique d'inclusion spatiale axée sur la promotion de pôles d'activités régionaux, l'emploi dans les zones rurales, une meilleure politique de fixation des populations dans leurs terroirs et la maîtrise de la croissance démographique.

- Croissance économique:
- La consommation et le revenu de la population rurale mauritanienne sont de loin plus faibles que ceux du milieu urbain. Augmenter le revenu des actifs du milieu rural permettra d'augmenter également le surplus
- Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes ;
- Le niveau d'éducation de la population rurale est faible. Il s'agira de Promouvoir l'éducation, la formation professionnelle des actifs en milieu rural afin d'augmenter les chances de réussite dans les différents secteurs d'activités.